

Commerce extérieur - T4 2025

Au quatrième trimestre 2025, la valeur des importations civiles décroît de 8 % et celle des exportations locales progresse de 12 % par rapport au quatrième trimestre 2024. En cumul depuis le début de l'année, la valeur des importations civiles diminue de 2 % et celle des exportations locales est en hausse de 11 %.

FIG 1. Évolution des importations civiles et des exportations locales



Unité : millions de F.CFP

Source : Direction des douanes, ISPF

La valeur des importations civiles baisse

Entre les quatrième trimestres 2024 et 2025, la valeur des importations civiles recule de 8 % en raison de la baisse des importations à destination des entreprises (- 15 %), plus marquée que celle à destination des ménages (- 2 %). En cumul depuis le début de l'année, la valeur des importations civiles diminue de 2 %.

Hors importations exceptionnelles, la valeur des importations civiles régresse de 4 % sur le quatrième trimestre et en cumul depuis janvier.

Au quatrième trimestre 2025 par rapport au quatrième trimestre 2024, la valeur des importations à destination des entreprises décroît de 15 % entraînée par la baisse des biens d'équipement (- 27 %). Les importations de biens intermédiaires sont stables en valeur et progressent de 5 % en volume.

En cumul depuis le début de l'année, la valeur des importations à destination des entreprises est stable. Il en est de même de celle des biens d'équipement et de celle des biens intermédiaires.

Hors importations exceptionnelles sur le quatrième trimestre, la valeur des importations à destination des entreprises diminue de 6 % et celle des biens d'équipement de 12 %. En cumul, la valeur des

importations à destination des entreprises recule de 4 % et celle des biens d'équipement de 7 %.

Entre les quatrième trimestres 2024 et 2025, la valeur des importations à destination des ménages décroît de 2 % et s'explique par la baisse des importations de biens de consommation (- 6 %) et dans une moindre mesure par celle des produits automobiles (- 7 %). Les importations des biens des industries agroalimentaires progressent de 2 % en valeur et en volume. Les importations des produits agricoles, sylvicoles et piscicoles sont stables en valeur et diminuent de 2 % en volume.

En cumul depuis janvier, les importations à destination des ménages augmentent de 4 % en valeur et en volume.

Au quatrième trimestre 2025, les importations de produits pétroliers régressent de 5 % en valeur et augmentent de 9 % en volume par rapport au quatrième trimestre 2024. Le prix moyen au kilogramme sur le quatrième trimestre 2025 est de 80 F.CFP (- 13 %).

En cumul, elles reculent de 28 % valeur et de 14 % en volume. Le prix moyen au kilogramme est de 86 F.CFP en 2025 et de 100 F.CFP en 2024, soit une baisse de 16 %.

Les exportations locales progressent

La valeur des exportations locales croît de 12 % au quatrième trimestre 2025 et de 11 % en cumul depuis le début de l'année. Cette hausse sur le quatrième trimestre s'explique principalement par les exportations exceptionnelles d'œuvres d'art.

Sur le quatrième trimestre 2025, la baisse des valeurs des exportations de perles de culture brutes et de noni atténue la croissance du total des exportations locales. Les exportations de perles de culture brutes diminuent de 11 % en valeur et de 21 % en volume. Le prix au gramme de perles de culture brutes est de 790 F.CFP (+ 13 %). Sur cette période en 2025 les exportations de noni reculent de 79 % en valeur et de 91 % en volume. Le prix au kilogramme de noni est 780 F.CFP (+ 121 %).

En cumul, les exportations de perles de culture brutes progressent de 16 % en valeur et de 32 % en volume.

Au quatrième trimestre 2025, les exportations de poissons sont stables en valeur et en hausse de 20 % en volume par rapport à 2024 sur la même période. Le prix au kilogramme de poissons sur le quatrième trimestre 2025 est de 1 070 F.CFP, soit une baisse de 17 % par rapport au quatrième trimestre 2024. Les poissons sont essentiellement expédiés vers les États-Unis pour un montant de

350 millions de F.CFP, soit 82 % du total de la valeur des poissons exportés. Ce pays achète principalement du thon frais ou réfrigéré.

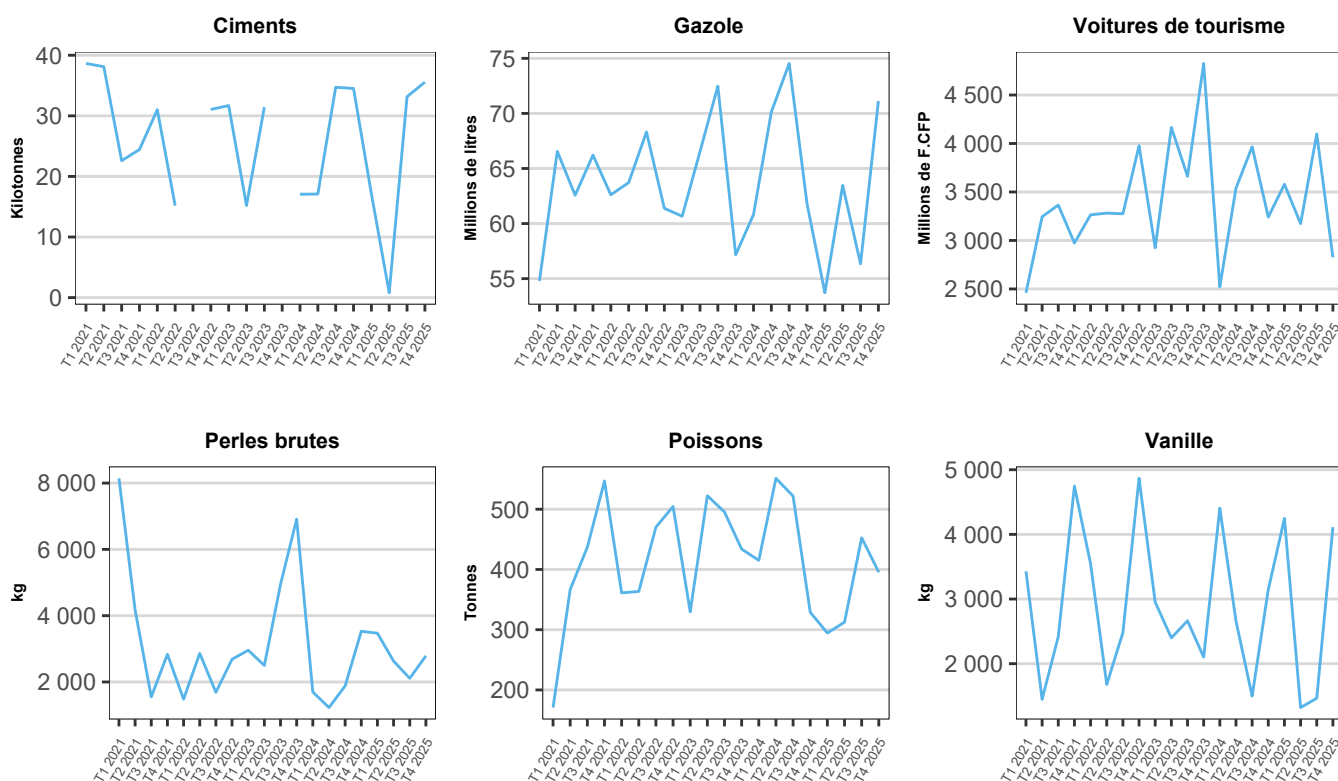
En cumul depuis le début de l'année, les exportations de poissons reculent de 31 % en valeur et de 20 % en volume.

Dans une moindre mesure, la valeur des exportations locales croît grâce aux exportations d'huile de coprah et de vanille. La valeur des exportations d'huile de coprah double et celle de la vanille augmente de 28 %. Le prix au kilogramme de l'huile de coprah est de 230 F.CFP (+ 56 %) et celui de la vanille est de 57 600 F.CFP (- 2 %). En cumul, les exportations d'huile de coprah progressent de 89 % en valeur et de 10 % en volume, alors que celles de la vanille diminuent de 8 % en valeur et de 5 % en volume.

Sur le quatrième trimestre 2025, les exportations de monoï progressent de 19 % en valeur et de 22 % en volume. En cumul, elles régressent de 16 % en valeur et de 18 % en volume.

Enfin, sur le quatrième trimestre 2025, la valeur des exportations de nacres décroît de 5 % en valeur et de 18 % en volume. En cumul, elles reculent de 9 % en valeur et sont stable en volume.

FIG 2. Évolution des importations civiles et des exportations locales



Source : Direction des douanes, ISPF

TABLE 1. Importations civiles et exportations locales

Unité :	4e trimestre			Cumul depuis janvier		
	2024	2025	Variation	2024	2025	Variation
	millions de F.CFP			millions de F.CFP		
Importations civiles (CAF)	66 464	61 321	-7,7	252 562	247 271	-2,1
Entreprises	28 427	24 217	-14,8	103 673	103 458	-0,2
Biens d'équipements	16 016	11 739	-26,7	51 695	51 844	0,3
Biens intermédiaires	12 411	12 478	0,5	51 978	51 614	-0,7
Ménages	31 074	30 460	-2,0	114 834	119 111	3,7
Produits agricoles	1 280	1 287	0,5	4 574	4 913	7,4
Produits des IAA *	15 452	15 691	1,5	54 287	57 425	5,8
Biens de consommation **	9 881	9 315	-5,7	36 560	36 773	0,6
Produits automobiles	4 461	4 166	-6,6	19 414	20 001	3,0
Produits pétroliers	6 963	6 643	-4,6	34 055	24 702	-27,5
Exportations locales (FAB)	3 656	4 108	12,3	12 047	13 320	10,6
Produits perliers *	2 588	2 353	-9,1	7 310	8 472	15,9
dont perles brutes	2 466	2 195	-11,0	6 981	8 082	15,8
Poissons, crustacés...	423	423	0,1	2 295	1 573	-31,4
Noni	63	13	-79,1	261	ND	ND
Huile de coprah	ND	ND	95,8	ND	ND	88,5
Vanille	186	237	27,6	659	607	-8,0
Monoï	56	67	19,2	265	222	-16,4
Nacres	40	38	-4,8	159	145	-8,6
Autres produits	300	976	224,9	1 097	2 300	109,7

* produits des industries agroalimentaires
** produits de consommation non alimentaire
ND : non diffusable

Source : Direction des douanes, ISPF

Définitions

Importations civiles : Les importations comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Importations à destination des entreprises : Ce sont principalement les biens d'équipements et les biens intermédiaires.

Importations à destination des ménages : Ce sont principalement les produits des industries agroalimentaires, les produits de consommation non alimentaires, les produits automobiles et les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles.

Exportations locales : Il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le Pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

Valeur CAF : Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (Coût, Assurance, Fret) : au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le Territoire.

Valeur FAB : Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (Franco À Bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'au passage en douane, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du Territoire pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

Taux de couverture réel : C'est le rapport entre la valeur des exportations de produits originaires du Territoire et les importations civiles. Ce taux est appelé réel parce qu'il est calculé à partir, d'une part, de la capacité du Territoire à exporter ses produits locaux et, d'autre part, de ses besoins en biens importés. C'est un indicateur de la dépendance du Territoire vis-à-vis de l'extérieur.

Balance commerciale réelle : C'est la différence entre les exportations locales et les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Télécharger les données

Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1525
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Rédactrice en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Hugues HORATIUS-CLOVIS
Dépot légal	Juin 2026
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2026 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	2118-478X